

Migrations africaines, le défi de demain

Si la pression s'intensifie encore, l'Europe peut être confrontée à une situation difficile à gérer

A trop se focaliser sur le Moyen-Orient, on n'a pas vraiment vu venir l'Afrique... En 2016 pourtant, à bas bruit, l'immigration de ce continent de 1,2 milliard d'habitants a détrôné les arrivées syriennes, afghanes et irakiennes en Europe. Selon une communication de Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes, du 6 janvier, 93 % de ceux qui ont débarqué en Italie l'an dernier, venaient de ce continent.

L'année qui vient de s'achever pourrait donc s'imposer comme une transition, un passage de relais entre deux exils. Avec son million de réfugiés en Europe, s'ajoutant aux millions déjà massés en Turquie, au Liban ou en Jordanie, 2015 avait été une « année syrienne », une « année de l'asile », et les esprits sont restés sur cette vision, qui a masqué les autres mouvements de migrations en train de s'affirmer.

Globalement, les ordres de grandeur ont chuté. En 2016, les flux ont diminué des deux tiers (364 000 arrivées sur le Vieux Continent) et ont changé de nature. Les traversées par la Méditerranée centrale (181 000) ont augmenté d'un cinquième, prenant le pas sur les passages par la mer Egée (175 000), divisés par quatre. L'accord entre l'UE et la Turquie, signé en mars 2016 et par lequel Ankara s'engage, moyennant finances, à contrôler l'émigration vers l'Europe, est la première explication à cette baisse des arrivées syriennes en Europe. L'UE salue l'efficacité de cet accord et la réduction des noyades, mais de nombreuses voix dénoncent le blocage de 54 000 Syriens dans des camps en Grèce et l'inhumanité de la situation.

L'Italie en première ligne

C'est donc en Italie que s'observe la pression migratoire africaine. Celle-ci transite via la Libye, pays anarchique où les migrants sont victimes des trafics et des pires exactions. « La Libye est un enfer absolu pour les migrants. Ils en parlent avec effroi, plus que de la traversée de la Méditerranée », commente Pascal Brice, directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Sur les dix premières nationalités des migrants arrivés en Italie entre janvier et novembre, neuf sont du continent africain, comme l'a comptabilisé l'Organisation internationale des migrations (OIM). Seuls les Bangladais, en 9^e position avec 4,4 % des arrivées, viennent rompre cette unité. Principale communauté, les Nigériens ont constitué 21 % des entrants, suivis par les Erythréens (11,7 %), les Guinéens (7,2 %) et les Ivoiriens (6,7 %). Selon Frontex, les ressortissants de ces pays sont dix fois plus nombreux à avoir fait le voyage en 2016 qu'en 2010. L'agence chargée des frontières extérieures de l'Europe estime même que « cette évolution reflète la pression migratoire croissante du continent africain, et plus particulièrement de l'Afrique occidentale, responsable de la

majeure partie de la croissance des arrivées par cette route en 2016 ».

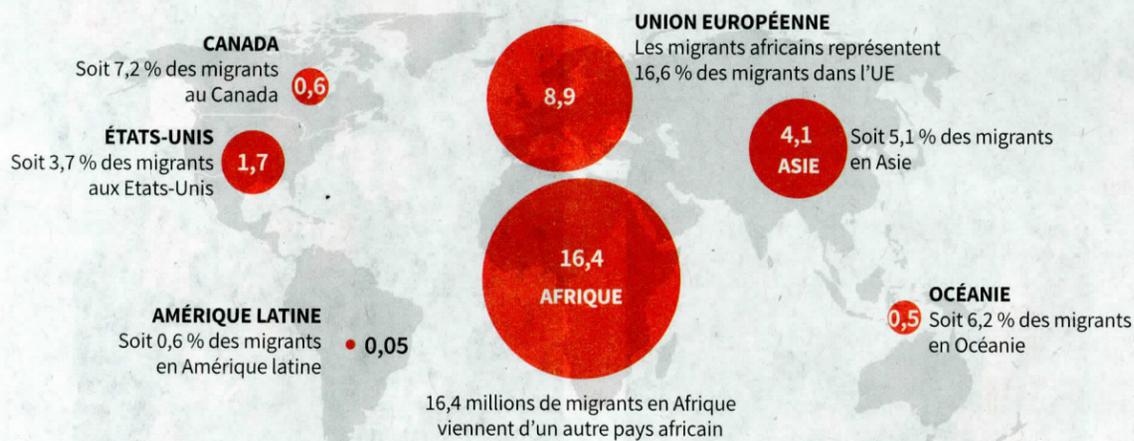
L'immigration africaine est mixte, composée de réfugiés éligibles au droit d'asile (Erythréens, Soudanais, Ethiopiens), mais aussi de migrants économiques, notamment originaires de l'Afrique de l'Ouest. Cette évolution risque donc de changer la nature du débat dans

une Europe en proie aux mouvements populistes, où le droit d'asile est défendu comme un devoir moral et juridique absolu, tandis que l'immigration économique est beaucoup plus contestée. Plus ce flux augmentera, plus certains Etats européens renâcleront à reconnaître l'éligibilité des ressortissants de certains pays à l'asile.

Aujourd'hui, en France, même si un sur deux seulement obtient le statut de réfugié, les Soudanais se sont situés au 4^e rang entre janvier et novembre 2016. A Calais, ils étaient même la nationalité majoritaire dans la « jungle » démantelée en octobre. Peu enclins il y a quelque temps encore à rester en France, ils commencent à y déposer des demandes

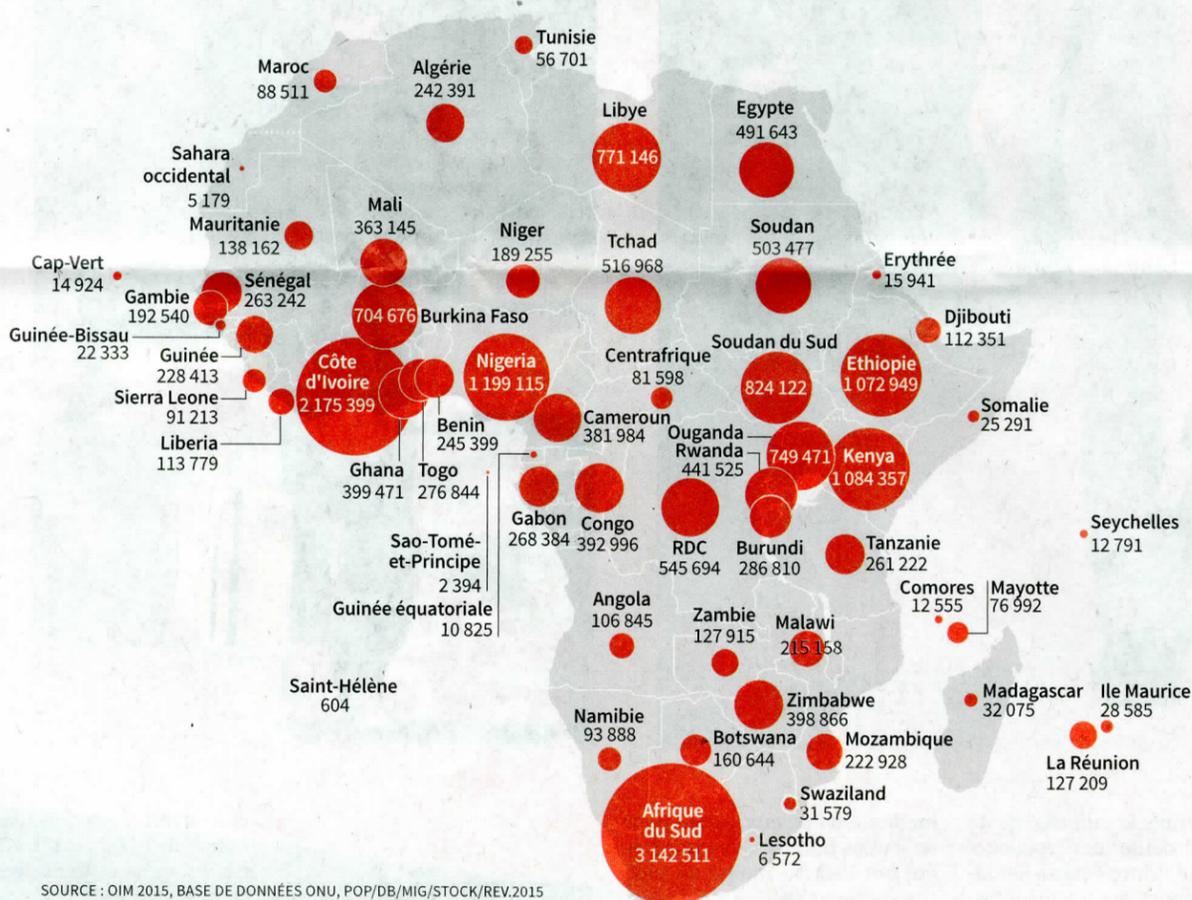
Plus de 32 millions de migrants africains dans le monde, soit 13,4 % des migrations

NOMBRE DE MIGRANTS AFRICAINS DANS LE MONDE EN 2015, EN MILLIONS



L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et le Nigeria constituent les trois premières destinations en Afrique

NOMBRE D'IMMIGRANTS PAR PAYS EN 2015



SOURCE : OIM 2015, BASE DE DONNÉES ONU, POP/DB/MIG/STOCK/REV.2015

Qu'un pays africain prospère rencontre des difficultés, et c'est toute une émigration régionale qui se redirige vers l'Europe

d'asile. « Nous observons depuis deux ans une montée du nombre de dossiers du Soudan et de l'Erythrée, et une baisse de ceux qui proviennent de République démocratique du Congo », explique Pascal Brice. Les demandes africaines représentaient 39 % des demandes d'asile déposées en France en 2015. Un pourcentage qui ne devrait pas bouger en 2016.

Déjà mise à mal par la crise syrienne, qui a semé le doute sur la gestion de l'espace Schengen et révélé l'incapacité à répartir équitablement les réfugiés entrants, l'Union européenne ne semble pas avoir vraiment pris la mesure du défi auquel elle pourrait avoir à faire face si la migration africaine continue sur sa lancée actuelle.

Mesures insuffisantes

Le sommet de La Valette, qui a réuni à Malte les dirigeants européens et africains, en novembre 2015, a bien été consacré à ce sujet, mais les mesures annoncées ne sont pas jugées suffisantes – en dépit du chèque de 1,8 milliard d'euros signé par l'Union européenne pour ces pays – pour calmer les velléités de départ d'une jeunesse très largement sans emploi et impatiente.

Côté français, on insiste sur la nécessité de ne pas avoir avec les pays africains uniquement un rapport punitif – conditionner l'aide au tarissement des flux. L'idéal est de développer des partenariats et d'avoir une approche ciblée : aide au contrôle des frontières et des trafics ; compensation du manque à gagner pour les populations locales dans les pays de transit comme le Niger ; développement ciblé dans les villages de départ (Sénégal, Mali, Nigeria), qui ne profitent pas du décollage économique de leur pays, mais sont toutefois assez riches pour réunir les milliers d'euros nécessaires pour financer le long voyage vers l'Europe d'un des leurs. Cette politique permettrait de réduire des deux tiers le transit à travers le Niger, affirme l'Elysée.

A court terme, les dernières études scientifiques soulignent que le développement d'un pays permet, dans un premier temps, à plus d'individus de disposer des moyens de réaliser leur projet migratoire, et favorise donc les départs. C'est dans un second temps que l'émigration commence à baisser. A condition que l'économie et la démocratie suivent et que la natalité, galopante en Afrique subsaharienne, tombe à des niveaux soutenables.

Aujourd'hui, les Africains du sud du Sahara représentent à peine 10 % des migrants de la planète, et la plupart de ces « déplacés » sont juste passés dans un pays voisin du leur. Selon l'OIM, en 2015, sur les 32 millions qui ont pris la route, la moitié d'entre eux ont posé leur sac sur leur continent. Et l'Union européenne compte près de 9 millions de migrants africains.

Reste que les équilibres peuvent vite basculer. Qu'un pays relativement prospère du continent africain comme le Nigeria rencontre des difficultés économiques ou politiques imprévues, et c'est toute une émigration régionale qui se redirige vers l'Europe. Sur un continent qui abritera 2,5 milliards de personnes, soit un quart de la population mondiale, en 2050, une toute petite augmentation du pourcentage de projets de départ au long cours posera un défi majeur du côté nord de la Méditerranée. ■

MARYLINE BAUMARD ET ARNAUD LEPARMENTIER

UNE JOURNÉE DE DÉBATS SUR LES CRISES MIGRATOIRES

Les débats, en anglais, ont débuté lundi 16 janvier à Sciences Po, amphithéâtre Emile-Boutmy, 27, rue Saint-Guillaume, Paris, 7^e. Sciencespo.fr

Discours d'ouverture
Frédéric Mion, président de Sciences Po.

Discours inaugural
Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé des migrations et des affaires intérieures. Présenté par Enrico Letta, doyen de l'Ecole d'affaires internationales de Sciences Po (PSIA).

Les crises des migrations : des gouvernements et des institutions débordés
Débat modéré par Arnaud Leparmentier, directeur éditorial au Monde. Martti Ahtisaari, Prix Nobel de la paix, ancien président de Finlande ; Jan Eliasson, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies ; Elisabeth Guigou, présidente de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale ; Demetrios Papademetriou, président du Migration Policy Institute-Europe.

Les crises de migrations : les défis humanitaires
Débat modéré par Maryline Baumard, spécialiste des migrations au Monde. Christine Beerli, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge ; Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco ; Emma Bonino, ancienne ministre des affaires étrangères italiennes ; Bruno Stagno-Ugarte, directeur général adjoint d'Advocacy Human Rights Watch.
14 h 30. Les crises des migrations : les menaces sur la sécurité

Débat modéré par Christophe Ayad, rédacteur en chef International au Monde ; Lakhdar Brahimi, ancien représentant spécial du secrétaire général de l'ONU ; Benoît d'Abouville, ancien ambassadeur de France auprès de l'OTAN ; Peter Ricketts, ancien conseiller à la sécurité nationale du Royaume-Uni ; Laurence Tubiana, ancienne représentante spéciale pour la Conférence de Paris de 2015 sur le climat
16 h 30. Les crises des migrations : dynamiques économiques et démographiques
Débat modéré par Serge

Michel, rédacteur en chef au Monde Afrique ; Taeho Bark, ancien ministre du commerce de Corée du Sud, professeur à la Seoul National University ; Carlos Lopes, ancien secrétaire général de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique ; Philippe Martin, professeur d'économie à Sciences Po ; Lionel Zinsou, ancien premier ministre du Bénin.
18 heures. Discours de clôture
Filippo Grandi, haut commissaire pour les réfugiés des Nations unies.

Ces pages ont été réalisées en partenariat avec Sciences Po